

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA COMMUNAUTÉ PAYS BASQUE SOUTIEN LA CANDIDATURE DE BIARRITZ AUX JEUX OLYMPIQUES 2024

Le Président de la Communauté Pays Basque, Jean-René Etchegaray, a apporté son soutien officiel à la candidature de Biarritz pour l'accueil de l'éventuelle épreuve de surf des Jeux Olympiques de Paris 2024. Les enjeux d'un tel événement sont intimement liés avec l'engagement de la Communauté en faveur de la croissance bleue et de la préservation des océans.

Jean-René Etchegaray a rédigé un courrier à l'attention de Tony Estanguet, Président du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques Paris 2024, afin d'apporter son soutien officiel à la candidature de la Ville de Biarritz, associée aux communes de Capbreton, Hossegor, Seignosse ainsi qu'au Département des Landes, à l'éventuelle épreuve de surf des Jeux Olympiques de Paris 2024.

Cette candidature, écrit-il, est adossée à un savoir-faire incontestable en matière d'organisation de grands événements sportifs. L'accueil des Championnats du Monde des Nations de Longboard à Biarritz en 2017 et 2019 en atteste. Ces deux éditions ont rencontré un véritable succès public et ont démontré, s'il en était besoin, l'excellence des conditions de pratique et d'accueil.

« Cet événement aurait, en outre, particulièrement du sens sur un territoire comme le nôtre. En effet, la Communauté Pays Basque que j'ai l'honneur de présider a fait de la croissance bleue l'un des quatre domaines d'activités stratégiques de son développement économique. Un véritable vivier d'acteurs est présent sur le territoire, le rendant incontournable pour l'écosystème du surf.

Enfin, notre territoire a fait de la transition énergétique et écologique l'un des deux piliers de son projet. Cette candidature s'inscrit avec force dans cette ambition. Notre collectivité, parmi les plus en pointe de l'Hexagone, œuvre au quotidien en faveur de la qualité des eaux de baignade et la préservation des océans, thème central de ces Jeux Olympiques, auquel vous êtes particulièrement attaché.

Bien plus qu'un événement sportif, l'accueil de cette épreuve est un formidable défi pour le Pays Basque et le Sud des Landes. Il aura des retombées positives incontestables sur l'économie de nos territoires, sur la pratique sportive de nos concitoyens, et laissera un héritage jusqu'alors inégalé pour nos jeunes.

Pour toutes ces raisons, la Communauté d'Agglomération Pays Basque apporte son soutien à la candidature des communes de Biarritz, Capbreton, Hossegor, Seignosse et émet le vœu que cette candidature soit retenue par le Comité International Olympique ».

Calendrier

30 septembre 2019 : Le dossier de candidature sera envoyé au Comité d'organisation

La décision interviendra en décembre 2019.

Contact presse :
Bénédicte Saint-André : 05 59 44 77 68
Direction de la communication de la Communauté d'Agglomération Pays
Basque /
Euskal Hirigune Elkargoko komunikazio zuzendaritza